

SOMMAIRE

LE DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE

Fiche n°1 : Le dispositif communal de crise

Fiche n°2 : Le Poste de Commandement Communal (PCC)

Fiche n°3 : Les cellules terrains

Fiche n°4 : Schéma général du dispositif communal de crise

LA CELLULE DE CRISE

Fiche n°5 : Mairie annexe (partie mer)

Fiche n°6 : Mairie village (partie montagne)

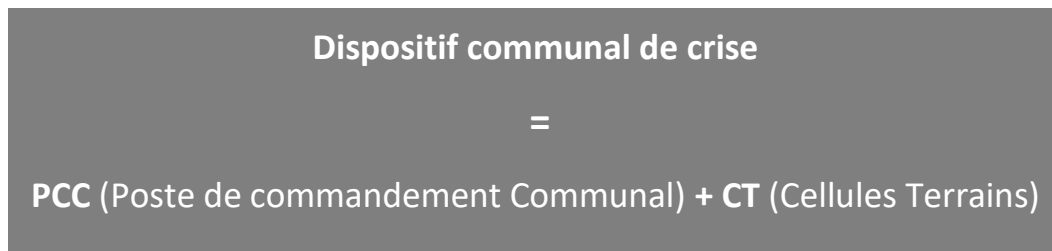
LE DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE

Le dispositif communal de crise est composé de deux entités travaillant en étroite collaboration et ayant pour objectifs communs :

- La sécurité des populations, des biens et de l'environnement
- La sauvegarde, le soutien et l'accompagnement des populations
- Le retour à la normale de la commune.

Description et rôle en période de crise des deux entités :

- **Le Poste de Commandement Communal (PCC)** : Système qui vise à analyser la ou les situation(s) de crise afin d'émettre une réponse communale adaptée et efficace.
- **Les Cellules Terrains (CT)** : Agents au plus près de l'action et dont les fonctions sont de mettre en application les décisions du PCC.



Le dispositif communal de crise aura une efficacité certaine si la communication est optimale. De ce fait, le dispositif communal de crise doit :

- Maintenir une liaison interne permanente avec les différents acteurs (Correspondant et Cellules Terrains) et notamment avec le Responsable des Actions Communales (RAC) qui doit être en relation permanente avec le Maire
- Maintenir une liaison externe permanente avec différents acteurs tel que : la Préfecture, la gendarmerie, le SIS2B ...

Dispositif communal de crise

POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL (PCC)

Fiche n°2 (1/1)

POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL

Le Poste de Commandement Communal (PCC) est un organe de réflexion et de proposition capable de réagir immédiatement en cas d'événements graves ou de risques majeurs afin de permettre au Maire de prendre les dispositions les mieux adaptées et de coordonner les moyens présents sur le terrain. Il constitue le cœur de l'organisation.

ROLE ET MISSIONS DU PCC

Rôle du Poste de Commandement Communal (PCC) :

- Réceptionner l'alerte et l'évaluer
- Analyser la situation et les besoins
- Constituer les équipes de terrain selon les besoins
- Coordonner et traiter les actions à entreprendre par la cellule terrain
- Anticiper les besoins

Missions principales du Poste de Commandement Communal :

- Se rendre en mairie
- Appeler les membres du PCC pour intégrer le PCC
- Organiser la salle du PCC : vérifier son fonctionnement (ordinateur, rétroprojecteur...) et vérifier le kit PCS
- Gérer les appels
- Tenir une main courante
- Coordonner les actions de la cellule terrain en lui diffusant les directives et les consignes à appliquer en fonction des priorités identifiées
- Suivre en temps réel les actions et les décisions (préfecture, SIS, gendarmerie ...)
- Rechercher et fournir les moyens demandés par le terrain
- Réceptionner et diffuser les informations en interne et en externe
- Diffuser l'alerte à la population ou aider à sa diffusion
- Communiquer avec la population : rédaction des communiqués de presse et relation avec les médias.

Après la crise :

- Assurer progressivement le retour à la normale et le désengagement des forces communales
- Mettre en place une cellule de conseils juridiques pour les administrés sinistrés
- Trouver des solutions temporaires d'hébergement pour les administrés sinistrés
- Assurer la communication officielle post-urgence
- Encadrer les organismes ou collectifs (bénévoles ou associations) de remise en état (nettoyage, déblaiement...).

Dispositif communal de crise

CELLULE TERRAIN

Fiche n°3 (1/1)

CELLULES TERRAINS

Deuxième organe du dispositif communal de crise, la cellule terrain vise à mettre en application les décisions du PCC.

ROLE ET MISSIONS DE LA CELLULE TERRAIN

Rôle de la cellule terrain :

- Assurer la coordination entre les décisions d'actions de sauvegarde prises au PCC et les missions de secours réalisées sur le terrain
- Évaluer la situation sur le terrain et sécuriser les zones à risque
- Assurer au mieux les missions de secours à réaliser sur le terrain en cas d'absence des services de secours
- Rassembler le matériel communal et / ou se procurer le matériel nécessaire à la réalisation des différentes tâches
- Gérer l'ensemble des moyens humains et matériels (publics comme privés)
- Assurer le ravitaillement des personnes sinistrées et des acteurs communaux intervenant dans la crise
- Assister les personnes sinistrées
- Mettre en œuvre des solutions d'hébergement pour les personnes sinistrées et / ou évacuées.

Mission principale de la cellule terrain :

- Remonter des informations sur la situation vers le PCC
- Suivre et surveiller la situation sur le terrain
- Sécuriser les zones à risque (mise en place de périmètres de sécurité et/ou de panneaux indicateurs...)
- Évaluer les besoins (évacuation, moyens humains et/ou matériels spécifiques...)
- Diffuser l'alerte à la population
- Mettre à disposition des autorités et des personnes intéressées (notamment les bénévoles) des moyens humains et matériels (publics comme privés)
- Mettre à disposition, organiser et gérer les moyens de ravitaillement (transport de marchandises, distribution des repas...) et d'hébergement
- Gérer l'évacuation des personnes et les centres d'accueil et de regroupement.

Dispositif communal de crise

SCHEMA GENERAL

Fiche n°4 (1/1)

**Commandant des
Opérations de Secours
(COS)**

Directeur des Opérations de Secours (DOS)

- Maire: Francis Marcantei – **06 22 44 81 28**
- 1^{er} adjoint: Gérard Mari – **06 23 08 10 26**

Secrétariat

- Cathy Ferroni
06 15 94 62 81
- Sandrine Filippini
06 16 46 67 78
- Dominique Orsucci
06 76 62 19 96

Responsable des Actions Communales (RAC)

- Gérard Mari: **06 23 08 10 26**
- Camille Borghetti: **06 84 95 15 45**

Alerte des populations

- David Alerini
06 17 30 55 65
- Maxime Giovacchini
06 24 58 27 94

Logistique

- David Alerini
06 17 30 55 65
- Félix Battaglini
06 88 68 76 65

Soutien des populations

- Jeanne Vincenti
06 23 94 08 03
- Christophe Hebert (médecin
généraliste)
06 09 54 95 40
- Marie-Paule Rossi
06 16 57 89 95

Mise en place du PCC

LA CELLULE DE CRISE

Fiche n°5 (1/1)

CELLULE DE CRISE – MAIRIE ANNEXE

📍 Adresse : Mairie annexe – Lieu-dit Figaretto – 20230 Talasani

La cellule de crise est composée :

1. D'une grande salle permettant aux membres du poste de commandement communal d'être en étroite collaboration entre eux afin de coordonner au mieux les actions sur le terrain.
2. D'un bureau permettant au DOS et au COS de s'isoler afin de décider des orientations stratégiques et valider les actions proposées.
3. D'une cuisine pour se ravitailler
4. Des outils et un kit PCS afin d'apporter une aide et un précieux appui à la gestion de crise :
 - Lignes téléphoniques
 - Ordinateur
 - Imprimante
 - Rétro-projecteur
 - Exemplaires du PCS
 - Cartes de la commune (format A0)
 - Pochettes nominatives
 - Fournitures de bureau
 - Groupe électrogène disponible en cas de coupure d'électricité



Mise en place du PCC

LA CELLULE DE CRISE

Fiche n°6 (1/1)

CELLULE DE CRISE – MAIRIE ANNEXE

📍 Adresse : Mairie village – Village– 20230 Talasani

La cellule de crise est composée :

1. D'une grande salle permettant aux membres du poste de commandement communal d'être en étroite collaboration entre eux afin de coordonner au mieux les actions sur le terrain.
2. D'un bureau permettant au DOS et au COS de s'isoler afin de décider des orientations stratégiques et valider les actions proposées.
3. D'une cuisine pour se ravitailler
4. Des outils et un kit PCS afin d'apporter une aide et un précieux appui à la gestion de crise :
 - Lignes téléphoniques
 - Ordinateurs
 - Imprimante
 - Exemplaires du PCS
 - Cartes de la commune (format A0)
 - Pochettes nominatives
 - Fournitures de bureau



1



3



2